

COMMISSION DEPARTEMENTALE DES ACTIVITES SPORTIVES - Section JEUNES

PROCES VERBAL N° 9

La Commission se réunit tous les jeudis

De 15 h 00 à 17 h 00

Tél. Direct : 04.94.08.60.44 – Portable : 06.71.58.42.69

Réunion du : **Jeudi 29 octobre 2020**

Président : M. Guy BOUCHON

Délégué du C.D. : M. Jean Paul RUIZ

Le secrétaire de séance : M. Jean Claude ALEXIS

Présents : MM. MASSOLO Yvan - Albert ROBAA - SASSO Blaise

INFORMATION

1. Dans le cadre de l'article 188 et 190 des R.G. et 80 des R.S. du District du Var, les décisions prises par les Commissions non disciplinaires peuvent être frappées d'appel par toute personne directement intéressée dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).

Le jour de la notification est le jour de la publication de la décision sur le site internet officiel du District ou sur Footclubs.

Les règlements des compétitions peuvent prévoir des dispositions spécifiques concernant les délais d'appel.

L'appel est adressé à la commission d'Appel par courrier électronique envoyé d'une adresse officielle du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.

Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

2. La commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées.

3. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel, et qui est débité du compte du club appelant (46 €)

4. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.

5 - L'appel des décisions à caractère disciplinaire relève des procédures particulières prévues au Règlement Disciplinaire figurant dans l'article 83 des R.S. du District du Var.

ORDRE DU JOUR

- Saison 2020/2021

- Traitement du courrier

- Traitement des feuilles de match

INFORMATION

Suite au nombre important de rencontres dans chaque poule, la Commission accordera le report des matchs uniquement dans les cas obligatoires.

Toutes demandes de report pour « manque éducateurs » seront refusées.

Chaque report devra avoir accord du club adverse et la date de la rencontre.

Ce report devra se jouer en semaine, si pas de date disponible.

RAPPEL

Pour tous les matches joués, une feuille de match doit parvenir obligatoirement au District du VAR.

Cette feuille peut être faite manuellement (ancien système) avec une amende financière suivant le cas

Où avec l'aide de la tablette (FMI)

Il est fortement recommandé aux clubs recevant de faire la photo de la tablette avant la rencontre, en cas de dysfonctionnement de celle-ci en fin de match.

Le manque de feuille au District pourra donner match perdu au club recevant.

INFORMATION DE LA COMMISSION DES JEUNES

Suite à la crise sanitaire de la covid19 les compétitions sont suspendues jusqu'aux nouvelles décisions.
Lors de la reprise des championnats et suivant les évènements, tous les matches de retard devront se jouer **impérativement** en semaine

Matches de retard

CRITERIUM :

PUGET S/ARGENS 1 - SIX FOURS/LE BRUSC 1 du 20/09/202 53668.1

U19D1 :

SIX FOURS LE BRUSC FC - LORGUES du 11/10/2020 52263.1

COGOLIN 1 - FC HYERES 1 du 27/09/2020 52252.1

COGOLIN - SPORTING CLUB DE TOULON du 11/10/2020 52262.1

U18 D1 Poule B

Ste MAXIME - DRAGUIGNAN du 11/10/2020 53053.1

CANNET DES MAURES - LA LONDE du 11/10/2020 53054.1

RAMATUELLE - RC LA BAIE du 11/10/2020 53057.1

LES VALLONS - CUERS /PIERREFEU du 11/10/2020 53012.1

U17D1

St CYR - CARQ/LA CRAU du 11/10/2020 51153.1

SIX FOURS LE BRUSC FC - LA LONDE du 11/10/2020 51150.1

LA LONDE – COGOLIN 2 du 04/10/2020 51149.1

COGOLIN 2 - LORGUES 1 du 20/09/2020 51142.1

U17D2

VIDAUBAN – LE BEAUSSET du 04/10/2020 54079.1

St MAXIMIN - ESTEREL du 11/10/2020 54085.1

BRIGNOLES - FLAYOSC du 25/10/2020 54104.1

NANS - CARNOULES du 25/10/2020 54100.1

LE BEAUSSET - LA CADIERE du 25/10/2020 54099.1

St MAXIMIN 2 - ROCQUEBARON du 25/10/2020 54103.1

U16D1

PTT HYERES - Ste MAXIME du 11/10/2020 51432.1

PIVOTTE SERINETTE - SPORTING TOULON du 04/10/2020 51428.1

LORGUES 1 - PIVOTTE/SERINETTE 1 du 11/10/2020 51435.1

LA SEYNE - PIVOTTE/SERINETTE du 27/09/2020 51421.1

U16D2

LE MUY – RAMATUELLE du 04/10/2020 53744.1

RC LA BAIE - LE MUY du 27/09/2020 53740.1

St MAXIMIN - ROQUEBRUNE 2 du 11/10/2020 53749.1

CARQ/LA CRAU 2 - LE MUY 1 du 11/10/2020 53752.1

SIX FOURS LE BRUSC FC - FREJUS/St RAPHAEL du 25/10/2020 53768.1

ROQUEBRUNE 2 - USAM du 26/09/2020 53838.1

ROQUEBRUNE 2 - LES VALLONS du 04/10/2020 53748.1

CARQ/LA CRAU - USAM du 25/10/2020 53763.1

U15D1

RACING FC – LORGUES du 04/10/2020 51596.1

BRIGNOLES – LORGUES du 27/09/2020 51595.1

U15D2 Poule A

RACING FC - SOLLIES /FARLEDE du 04/10/2020 53226.1

Poule B

PUGET S/ARGENS 2 - NANS du 20/09/2020 53285.1

FLASSANS/GONFARON 1 - PAYS DE FAYENCE 2 du 20/09/2020 53287.1

USAM 2 – US VAL D'ISSOLE du 27/09/2020 53296.1

US LE LUC- LA VALETTE 2 du 27/09/2020 53993.1

CARNOULES - USAM du 04/10/2020 54005.1

LA VALETTE 2 – PAYS DE FAYENCE 2 du 04/10/2020 54000.1

CUERS/PIERREFEU - LE LUC du 20/09/2020 53989.1

Poule C

LE MUY – COGOLIN 2 du 04/10/2020 51981.1
PAYS DE FAYENCE 1 - LE MUY 1 du 27/09/2020 51975.1

U14D1 :

CARQ/LA CRAU - CUERS/PIERREFEU du 04/10/2020 53835.1

U14D3 :

OLLIOULES 1 - ROCBARON 1 du 27/09/2020 53895.1
CARQ/LA CRAU 3 - BRIGNOLES 2 du 04/10/2020 53902.1
LA CADIÈRE - COGOLIN du 27/09/2020 53900.1
COGOLIN - St MAXIMIN 2 du 04/10/2020 53906.1
St MAXIMIN 2 - RCBARON du 11/10/2020 53913.1
INSTITUT M20 - St MAXIMIN 2 du 18/10/2020 53916.1

DOSSIER TRANSMIS A LA C. DES STATUTS ET REGLEMENTS**U17D2 :**

LE MUY FC 1 - VIDAUBAN du 24.10.2020

FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES

Journée du 25/10/2020

1ère Parution

U15D2 :

US PRADET 2 - USAM
PAYS DE FAYENCE 2 - CUERS/PIERREFEU 1

Journée du 18/10/2020

2ème Parution

U15 D2 Poule B :

LA VALETTE UA - CUERS/PIERREFEU

Journée du 11/10/2020

3ème Parution

U15 D2 Poule A

T.ELITE FUTSAL 1 - FC TOULON

Prochaine réunion

Sur convocation

Le Président : Guy BOUCHON
Le Délégué du CD : Jean Paul RUIZ
Le Secrétaire de séance : Jean Claude ALEXIS